

Aidé par la couveuse Creajob, Julien s'est lancé sans stress

ITTRE

Creajob « couve » des projets d'indépendants qui souhaitent lancer leur affaire. Parmi ces projets, Fer and Co, de Julien Dekelver, jeune ferronnier de 23 ans.

Parmi les nombreux projets mis en « couveuse » par Creajob (voir ci-contre) en cette année 2022, il y a Fer and Co, jeune entreprise lancée par Julien Dekelver et installée à Ittre. Son activité : la ferronnerie. « Quand j'ai terminé ma rhéto, j'ai effectué trois années d'apprentissage, explique l'intéressé, originaire de Louvain-la-Neuve. Parmi ces trois années, j'en ai passé deux chez un patron où j'ai travaillé surtout sur des portails, des garde-corps, des escaliers, etc. Puis, cette entreprise a fermé et j'ai trouvé un travail à Bruxelles, où j'ai fait de la rénovation, de la ferronnerie sur bâtiment, durant un an. »

Fort de ces deux expériences, notre jeune interlocuteur – il a 23 ans – a lancé Fer and Co. Il s'est spécialisé dans la rénovation et la construction mais il ne se fixe aucune limite. « Le but est d'être dans une position où je peux répondre le mieux possible à la demande du client. Je fais donc de la rénovation, de la construction dans tout ce qu'il est possible de faire, tant que ça touche à la ferronnerie. »

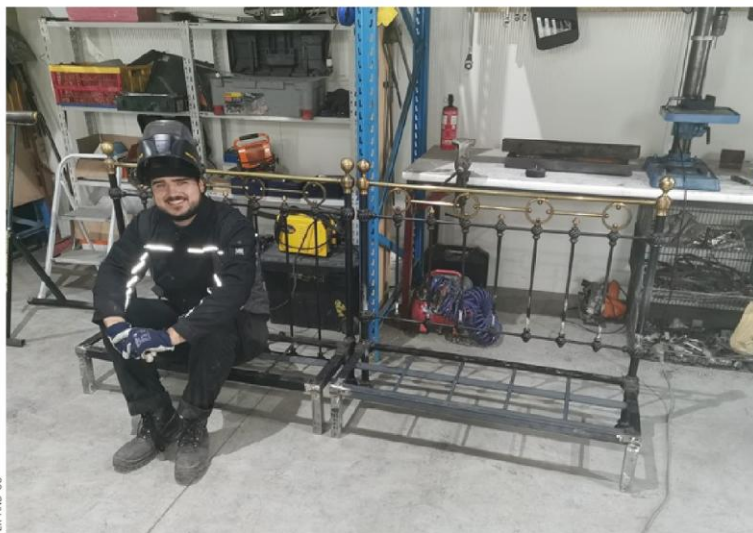
« Les vrais et bons ferronniers sont rares »

Le métier demande des compétences particulières, « même s'il ne faut pas un accès à la profession et que certains se lancent sans avoir été véritablement formés. Ce qui fait que le travail n'est pas toujours bien réalisé et que, du coup, les vrais et bons ferronniers sont rares ». D'une certaine manière, tant mieux pour Julien Dekelver qui a aussi appris le métier de forgeron. « C'est une facette différente, que j'affectionne et que j'ai peaufinée à l'IFAPME de Namur. J'aimerais continuer là-dedans, cela me passionne. »

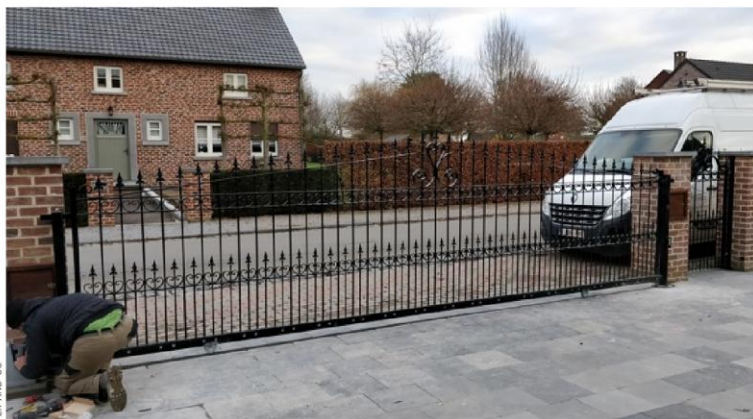
En attendant, le Brabançon a donc lancé son projet, soutenu par Creajob. « J'ai mes premiers devis et mes premières commandes. Je suis installé à Ittre depuis quelques mois, dans un atelier que je partage avec deux autres ferronniers. Je suis bien équipé au niveau matériel. Au niveau purement manuel, tout était donc déjà bien en place. Le soutien de Creajob est très important au niveau de tout ce qui est administratif car j'ai de l'aide au niveau comptable, financier, marketing, communication, etc. J'ai été bien formé auprès de cet organisme. Du coup, je peux me concentrer sur mon travail en tant que tel. C'est un bon choix pour ceux qui veulent se lancer. »

SYLVAIN DOCCQUIER

» Facebook @ferandcompagnie, Instagram @ferandcompagnie



Julien Dekelver occupe depuis quelques mois un atelier partagé à Ittre.



L'une des réalisations de Julien Dekelver.

Creajob, une vraie structure d'accompagnement

Creajob est une SAACE (Structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi). Son but : aider les personnes qui veulent se lancer comme indépendantes à mener à bien leur projet. Le public cible : les demandeurs d'emploi. « Pour aider ces personnes, nous avons plusieurs types d'accompagnement, sur mesure, qui dépendent du profil de chacun, explique Delphine Warny, chargée de communication et de formations chez Creajob. Dans le processus, il y a d'abord un premier rendez-vous avec un de nos coaches accompagnateurs. On propose ensuite des formations collectives, sur notre

antenne de Louvain-la-Neuve (NDLR : deux autres antennes de Creajob existent à Waremmes et Marche-en-Famenne). Puis, on travaille sur le projet au niveau du plan financier, du marketing, de la communication, etc. »

Une fois que les contours du projet ont été dessinés, Creajob met celui-ci en « couveuse » pour une durée maximale de douze mois, après que ce projet soit passé devant un comité d'experts qui décide si oui ou non, les bases sont assez solides. « À partir de là, on teste l'activité en minimisant les risques. C'est-à-dire que la personne peut commencer à

mener son activité – tout en justifiant celle-ci avec des devis, des factures, etc. – et, de notre côté, on l'accompagne en lui proposant un soutien au niveau de sa comptabilité, de sa publicité, en lui offrant des formations complémentaires si nécessaire, etc. Et si on constate que le projet est viable, alors la personne peut se lancer. »

En 2021, 80 entreprises ont été créées avec l'aide de Creajob, où l'on souligne que 67 % des entreprises créées sont encore en activité cinq ans après leur lancement.

» <https://creajob.be/>